



SECTION
SIEGE SOCIAL
PRESSTALIS

Après le très long numéro de duettiste entre les éditeurs de magazines et des quotidiens, les positions semblent aujourd'hui irréconciliables et le divorce acté entre les deux coopératives actionnaires de Presstalis. Pourtant lors des discussions avec la direction du groupe, notre organisation syndicale a multiplié les propositions dans la perspective d'obtenir un accord global pour toutes les entités du groupe. Jusqu'à la dernière minute nous avons œuvré à une solution globale. La direction persuadée de l'intérêt à donner un signal positif à l'ensemble des acteurs, a même proposé à la signature plusieurs constat de discussions, sauf pour la SAD. Finalement, la veille de l'audience du tribunal, convié par le président de la coopérative des quotidiens, la présentation a été faite d'une offre reprise de dernière minute.

Si cette solution a permis à la direction de demander la mise en règlement judiciaire de Presstalis assorti d'une période d'observation de 2 mois. Il en est tout autrement pour les filiales SAD et Soprocom qui en l'absence d'offre de reprise déclarée, ont conduit Cédric Dugardin, à arguer de l'absence de financement, et demandé la mise en liquidation immédiate de la SAD sans continuité d'activité. *(Les délibérés seront rendus vendredi 15 mai à 15h)*

Cette situation inédite, est bien sur inacceptable, en premier lieu pour les salariés de la SAD qui sont abandonnés à leur sort, par la direction du groupe et par les pouvoirs publics.

Si certains pourraient se satisfaire à défaut d'une solution d'emploi pour tous les salariés du groupe d'en avoir « sauvé » une partie, il n'en reste pas moins qu'en l'état, le projet de reprise siège social/Bobigny tel qu'il nous a été expliqué, ser très loin de répondre aux critères de pérennité pour assurer, et ce, même à court terme, un avenir pour Presstalis.

En conséquence les élus de la section SGLCE-CGT après en avoir débattu avec ses adhérents appellent tous les salariés du siège social à cesser le travail ce mercredi 13 mai.

Par cette action nous interpellons tous les acteurs du dossier à faire preuve de responsabilité pour qu'émerge d'autre solutions plus pérennes, permettant de sauvegarder les emplois menacés, et d'inscrire les salariés dans un avenir et non pour une période de transition.

Paris le 13 mai 2020